

# DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION Notice explicative

Chers parents,

Pour faciliter vos démarches, la municipalité du Pontet met en place un Dossier Unique d'Inscription pour inscrire votre (vos) enfant(s) à une ou plusieurs activités municipales. Ce dossier est une démarche unique et annuelle. Il sert à collecter en une seule fois les informations personnelles du foyer afin de simplifier les démarches administratives.

## **Quelles sont les activités concernées ?**

- Éveil Corporel [3-6 ans]
- Centre des loisirs Crillon Loisirs [3-15 ans] (mercredis et vacances scolaires)
- Centre des loisirs Pasteur (IMAJE et CLAP) [3-13 ans] (mercredis et vacances scolaires)
- Centre des loisirs Crillon SPORTS [7-13 ans] (mercredis et vacances scolaires)

# Pièces justificatives à fournir (photocopies obligatoires)

Livret de famille <b>ORIGINAL + COPIE</b>
Justificatif de domicile de moins de 3 mois <i>COPIE</i>
Carnet de vaccinations ORIGINAL + COPIE
Attestation de quotient familial CAF, attestation MSA ou toutes les pages du dernier avis d'imposition <b>COPIE</b>
Attestation d'assurance RESPONSABILITE CIVILE couvrant l'enfant durant l'année scolaire en cours
Photo d'identité
Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) ou Certificat médical en cas de contre-indication COPIE
Autorisations diverses

#### Retour du dossier

Le dossier sera à déposer sur la structure où vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) :

- Pour l'ALSH Crillon Sports, au Centre Administratif Municipal : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h
- Pour les ALSH Crillon Loisirs et Pasteur (IMAJE et CLAP), à l'Espace Loisirs Monique Joly, chemin du Canal Crillon : le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le mercredi de 8h à 18h

Une fois le dossier déposé, il sera enregistré sous 48h ouvrées.

Vous aurez par la suite, la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) tout au long de l'année scolaire, aux activités municipales de votre choix et d'effectuer le règlement soit sur le portail famille, soit au guichet unique.

### Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser directement à la structure concernée :

- ALSH Crillon Sports: par téléphone au 04.90.31.66.01 (numéro 4) ou par mail à sport@mairie-lepontet.fr
- ALSH Crillon Loisirs: par téléphone au 04.90.31.35.26 ou par mail à centre-loisirs@mairie-lepontet.fr
- ALSH Pasteur (IMAJE et CLAP): par téléphone au 04.90.31.35.26 / 06.25.24.35.74 ou par mail à centreloisirs@mairie-lepontet.fr

Tout changement de situation en cours d'année doit nous être signalé (voir coordonnées ci-dessus).

